

REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE
SECRETARIAT PERMANENT

PROJET ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/014-2017/CNT

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CONSEIL (BUREAU DE CONTRÔLE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET/OU DE REHABILITATION DES CENTRALES HYBRIDES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES, DIESEL ET DES EXTENSIONS DE RESEAU DE DISTRIBUTION D'UNE PART ET D'AUTRE PART POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET/OU DE REHABILITATION DES FORAGES, PMH, BORNES FONTAINES, PEA ET AEP DANS LE CADRE DU PROJET ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

La politique générale du Gouvernement gabonais est actuellement basée sur un document d'orientation dénommé "Plan Stratégique Gabon Emergent" (PSGE). En matière de lutte contre la pauvreté, les actions du Gouvernement s'appuient également sur le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP).

Conformément à ces documents, le Gouvernement s'est assigné un double objectif en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux globale d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement ; et un accès aux infrastructures d'hydrauliques villageoises à hauteur de 80% d'ici 2025 contre 39% actuellement.

Conformément aux orientations du PSGE et du Document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté, le Gouvernement du Gabon (GdG) a souscrit à deux objectifs : (1) l'élaboration d'un programme de réformes structurelles soutenant la création de richesse et d'emplois et (2) la mise en œuvre d'une politique de répartition des richesses destinée à améliorer l'accès aux services sociaux de base, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Dans l'ensemble, les investissements dans l'électrification et l'accès à l'approvisionnement en eau potable ont abouti à une amélioration de la couverture, mais ce sont principalement les grands centres urbains qui en ont bénéficié. Les zones rurales, où la pénurie persiste, ne sont pas directement affectées par ces progrès. Les conditions de vie des populations locales restent donc précaires, les maintenant dans une forme d'insécurité sanitaire et environnementale.

Dans ce contexte, les objectifs déclarés du PSGE pour les secteurs de l'électricité et de l'eau sont de (1) développer une offre d'électricité diversifiée, durable et accessible à tous ; et (2) garantir l'accès universel à l'eau potable et l'assainissement. Pour les atteindre, le PSGE propose un programme ambitieux de réformes et de travaux dans les secteurs de l'énergie et de l'eau qui devrait se traduire par une progression de ces deux services dans le monde rural, contribuant ainsi à la stabilisation des populations locales et à la réduction de la pauvreté.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a mis en place le projet « Accès aux Services de Base en Milieu rural et Renforcement de Capacités » développé avec l'appui de la Banque mondiale.

Ce Projet sera exécuté par une cellule mise en place spécialement à cet effet, le CNTIPPEE, avec des ressources humaines et financières qui lui seront spécifiquement dédiées.

Pour le bon fonctionnement de cette cellule, il lui faut des ressources humaines spécifiques. A cet effet, pour une efficacité sans faille de ses missions, le recrutement d'un ingénieur conseil (bureau de contrôle) s'avère plus que jamais nécessaire.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de la mission de l'Ingénieur-conseil est d'assister l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) dans la passation des marchés, le suivi et le contrôle des travaux de Construction et/ou de réhabilitation des centrales hybrides solaires Photovoltaïques/diesel, kits solaires, diesel et des extensions de réseau de distribution d'une part et, d'autre part, pour travaux de Construction et/ou de réhabilitation des forages, Pompes à Motricité Humaine (PMH), bornes fontaines, Point d'Eau Autonome (PEA) et Adduction en Eau potable (AEP).

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra Il devra disposer d'expériences générales dans :

- L'appui au processus de passation de marchés ;
- La vérification des études d'exécution ;
- Le contrôle des travaux d'exécution ;
- Le contrôle administratif et financier des rapports et certificats présentés par les entreprises ;

Le personnel clé se compose comme suit avec une estimation du temps de travail :

- Un (01) Chef de Projet : Le Chef de projet devra être un Ingénieur
- Un (01) Ingénieur Spécialiste de centrales hybrides solaires PV/diesel :
- Un (01) Ingénieur Spécialiste en alimentation en eau potable en zone rural:
- Un (01) Ingénieur Spécialiste de génie civil :
- Un (01) Ingénieur Spécialiste de réseau de distribution électrique :
- Un (01) expert Spécialiste en sensibilisation et animation sociale :
- Un (01) expert Spécialiste en suivi environnemental et social :

LA LANGUE DE TRAVAIL EST LE FRANÇAIS.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de Janvier 2011 – Version Révisée Juillet 2014 (méthode de Qualification SFQC).

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être présélectionnés, les candidats peuvent s'associer en groupement.

Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon** ou par téléphone au n° (+241) 06 63 16 00 / 02 74 40 29 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippegabon@cntippee.org et amavoungou@cntippee.org

Les plis porteront la mention suivante :

«MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CONSEIL (BUREAU DE CONTRÔLE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET/OU DE REHABILITATION DES CENTRALES HYBRIDES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES, DIESEL ET DES EXTENSIONS DE RESEAU DE DISTRIBUTION D'UNE PART ET D'AUTRE PART POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET/OU DE REHABILITATION DES FORAGES, PMH, BORNES FONTAINES, PEA ET AEP DANS LE CADRE DU PROJET ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct du 18/09/2017 au 03/10/2017.2017 à l'adresse suivante :

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE
Adresse : Haut de Gué-Gué, n° 117 impasse André MBA OBAME
B.P. : 22 Libreville - GABON